



Circulaire n° 2019-523-D	Avis de vacance emploi secrétaire général CMA Seine-Saint-Denis	Direction générale
-----------------------------	--	-----------------------

Paris, le - 2 MAI 2019

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article 20-II du statut du personnel des chambres de métiers et de l'artisanat, je porte à votre connaissance la vacance d'emploi de secrétaire général suivante :

la chambre de métiers et de l'artisanat de la Seine-Saint-Denis recrute au 1<sup>er</sup> juillet 2019

un(e) secrétaire général positionné(e) rang 6

Les candidatures doivent être adressées au plus tard le 31 mai 2019 sous pli confidentiel à

Madame la Présidente  
Chambre de métiers et de l'artisanat de la Seine-Saint-Denis  
91-129 rue Edouard Renard  
93016 BOBIGNY CEDEX

Je vous prie de bien vouloir également transmettre cette communication au(x) secrétaire(s) général(x) adjoint(s) de votre chambre et ce, en application des dispositions de l'article 20-II précité.

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jacques GARAU  
Directeur général